This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

هذه النسخة بنسق PDF مقدمة من الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU)، قسم المكتبة والمحفوظات وهي مأخوذة من ملف إلكتروني جرى إعداده رسمياً.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.

© International Telecommunication Union

Rapport du président

GSR 2018

Colloque Mondial des Régulateurs

Nouvelles frontières réglementaires

ITUGSR GENÈVE 2018

Résumé

L'édition de 2018 du Colloque mondial des régulateurs (GSR-18), qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 9 au 12 juillet 2018, a réuni plus de 600 participants de plus de 125 pays, notamment des ministres, des directeurs d'organismes de régulation et des dirigeants de grandes entreprises. Organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous la présidence de M. Sorin Grindeanu, Président de l'Autorité nationale chargée de l'administration et de la réglementation des communications (ANCOM) de la Roumanie, le GSR-18 portait sur le thème "Nouvelles frontières réglementaires".

Pendant les quatre jours du Colloque, les participants ont reconnu que des approches politiques, et réglementaires souples et innovantes et le renforcement de la collaboration peuvent appuyer et encourager la transformation numérique. Tous sont convenus que les gouvernements, le secteur privé ainsi que tous les acteurs de l'économie numérique devraient rechercher les synergies et tirer parti des atouts et des ressources de chacun pour faire du développement numérique durable une réalité. Le point d'orgue du Colloque a été l'adoption par les régulateurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) d'un ensemble de lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.

Une série de manifestations thématiques ont été organisées le 9 juillet et le 10 juillet 2018 au matin, notamment le "Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire". Pendant ces journées consacrées aux manifestations préalables ont également eu lieu la réunion des associations régionales de régulateurs et la 9ème réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé (CRO)/Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI).

Table des matières

Résumé iii

Table des matières v

Cérémonie d'ouverture 1

Débat des hautes personnalités: Technologies émergentes pour la transformation numérique 3

Table ronde: L'intelligence artificielle au service du développement 5

Session 1: IoT, IA et 5G, une réglementation inchangée? 7

Session 2: La transformation numérique: maîtriser les nouvelles frontières réglementaires 9

Session 3: L'identité numérique sur différentes plates-formes – Un moteur de la réalisation des ODD et de l'inclusion numérique pour tous? 12

Session 4: L'humain au centre de l'économie: Comment protéger les données personnelles dans une économie intelligente fondée sur les données? 14

Adoption des Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique 16

Session des régulateurs: Des outils réglementaires innovants comme leviers de la collaboration intersectorielle 17

Session des dirigeants du secteur privé: Les dirigeants du secteur privé comme éléments moteurs des technologies émergentes de pointe 19

Session d'information sur le kit pratique réglementaire relatif au modèle de développement intelligent et durable (SSDM) 21

Table ronde multipartite: Mettre en place de nouveaux modèles d'investissement durable: comment travailler ensemble? 22

Clôture et adoption des Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques 24

Manifestations thématiques du GSR-18 26

Réunion des associations de régulateurs (AR) 26

Réunion des Directeurs de la réglementation (CRO) et du Groupe consultatif de professionnels chargés des questions de développement (IAGDI) 27

Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire 28

LIGNES DIRECTRICES DU GSR-18 SUR LES BONNES PRATIQUES RELATIVES AUX NOUVELLES FRONTIÈRES RÉGLEMENTAIRES POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 30

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence d'hôtes de marque:

- M. Houlin Zhao, Secrétaire général, UIT
- M. Malcolm Johnson, Vice-Secrétaire général, UIT
- M. Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), UIT
- M. François Rancy, Directeur du Bureau des radiocommunications, UIT
- M. Sorin Grindeanu, Président de l'ANCOM, Roumanie, et Président du GSR-18

M. Sanou a souhaité la bienvenue aux participants à l'édition de 2018 du GSR. Il a rappelé que le Colloque mondial des régulateurs a été créé en 2000 pour servir de cadre à l'échange de données d'expérience afin de renforcer et de stabiliser les cadres réglementaires du monde entier. Dix-huit ans après cette première édition, la transformation numérique est en passe de changer profondément nos sociétés et nos économies tout en améliorant la fourniture de services aux utilisateurs dans tous les secteurs.

M. Sanou a souligné qu'alors que nous commençons aujourd'hui à utiliser les technologies émergentes telles que l'Internet des objets (IoT) et l'intelligence artificielle pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le GSR conserve toute sa pertinence. Les défis qui se font jour s'accompagnent également d'immenses possibilités, ce qui exige une coordination et un échange de bonnes pratiques entre les régulateurs et les décideurs. Il convient d'adopter des mesures politiques et réglementaires adéquates si l'on veut s'adapter à l'évolution des marchés et aux avancées technologiques et répondre à la nécessité constante de disposer de modes d'accès et d'utilisation financièrement abordables et sûrs pour les services numériques. Cette année, le GSR est consacré aux nouvelles frontières

réglementaires. En effet, les régulateurs doivent suivre le rythme des progrès technologiques et s'adapter aux nouveaux horizons réglementaires afin d'aider à faire en sorte que les technologies émergentes aient un impact positif sur notre quotidien en tant que consommateurs, en tant qu'entreprises ou simplement en tant que citoyens du monde.

Dans ses remarques liminaires, M. Grindeanu a remercié le Directeur du BDT de l'UIT de lui avoir confié le rôle de Président du GSR-18. Il s'est à nouveau dit déterminé à tout mettre en oeuvre pour que cette manifestation soit fructueuse et constructive. M. Grineanu a également exprimé l'espoir que les discussions tenues pendant ces trois jours, donneraient lieu à une réflexion créative sur les thèmes à l'étude et enrichiraient les débats au sujet des nouvelles approches réglementaires.

Dans son allocution d'ouverture, M. Zhao a déclaré que le dialogue entre les décideurs, les chefs d'entreprise et les principaux acteurs du secteur des TIC présents au GSR était important en vue de définir une nouvelle vision de la réglementation des TIC et de contribuer aux grandes manifestations de l'UIT organisées avant la fin de l'année 2018. Comme chaque année, le GSR est consacré à des questions d'importance qui se posent dans le domaine des TIC. A l'heure où l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage, les technologies IoT, les réseaux sociaux et les technologies mobiles ouvrent de nouveaux horizons et entraînent la création de nouveaux modèles économiques, les politiques réglementaires doivent être réexaminées. Aujourd'hui, les TIC sont moins visibles, mais plus présentes.

M. Zhao a rappelé que les régulateurs et les décideurs du monde entier ont une occasion unique de libérer le potentiel offert par les nouvelles technologies et les nouveaux modèles économiques. Il a appelé à un renforcement du dialogue multi-parties prenantes et à la poursuite de la collaboration afin d'exploiter les TIC au service de l'intérêt général. M. Zhao a conclu son intervention en souhaitant à tous les participants un Colloque productif et couronné de succès.

Débat des hautes personnalités: Technologies émergentes pour la transformation numérique

Modérateur: M. Brahima Sanou, Directeur du BDT, UIT

Orateur principal: M. Kemal Huseinovic, Chef, Département infrastructures, environnement propice et cyberapplications (IEE), UIT/BDT

Intervenants:

- M. Mahmoud Mohieldin, Premier Vice-Président, Groupe de la Banque mondiale
- Mme Anastassia Lauterbach, Directrice générale, 1AU-Ventures
- M. Ajit Pai, Président, FCC, Etats-Unis
- M. Sorin Grindeanu, Président de l'ANCOM, Roumanie, et Président du GSR-18

Ce débat des hautes personnalités, animé par le Directeur du BDT de l'UIT, M. Brahima Sanou, a permis de mettre en avant l'expérience acquise par des responsables dans les domaines de la réglementation, de l'élaboration des politiques et de l'innovation, ainsi que du secteur privé, qui ont discuté du pouvoir de transformation des technologies émergentes telles que les mégadonnées, l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs, l'Internet des objets et la 5G, et de la manière dont, selon eux, ces technologies émergentes nécessitent d'étendre le périmètre de la réglementation.

Les intervenants ont souligné que, dans la mesure où des millions d'utilisateurs seront de plus en plus connectés aux objets intelligents, et où des innovations telles que les voitures autonomes, les machines et les robots industriels de pointe, la réalité virtuelle ou augmentée, l'agriculture intelligente, les réseaux énergétiques, la

domotique et les villes intelligentes occupent une place croissante dans notre quotidien et dans nos sociétés, la question de l'attribution de fréquences pour le large bande hertzien afin de prendre en charge ces avancées technologiques est plus importante que jamais.

Selon eux, l'intelligence artificielle n'est pas un nouveau concept. Aujourd'hui, elle est simplement présente à tous les niveaux de la société et a le pouvoir de transformer les personnes et la société, et même les emplois. L'intelligence artificielle a désormais sa place dans les débats au sujet des nouvelles frontières réglementaires. Si l'utilisation de cette technologie continue de se développer, les décideurs, les régulateurs, les entreprises et les consommateurs devront s'interroger sur la manière de s'assurer que l'intelligence artificielle profite à tous et jouer un rôle plus actif dans les débats à ce sujet, afin que nous puissions tous tirer parti du potentiel de ces technologies émergentes.

Le rôle des organisations internationales telles que l'UIT et des autres organismes de réglementation et de normalisation internationaux et régionaux, en collaboration avec le secteur privé et le monde universitaire, est essentiel si l'on veut mettre en place les cadres juridique et réglementaire nécessaires, définir les spécifications techniques et attribuer les fréquences pour permettre ces avancées. Des pays du monde entier élaborent aujourd'hui leurs stratégies 5G et profitent de ces discussions fondées sur la collaboration, afin que tous les habitants de la planète puissent bénéficier des immenses possibilités offertes par ces nouvelles technologies.

Les gouvernements ont un rôle à jouer en tant que coordonnateurs, en instaurant un environnement politique qui favorise le développement des nouvelles technologies, tout en encourageant l'investissement et l'innovation et en conservant la souplesse nécessaire pour s'adapter au changement. L'expérimentation de nouvelles solutions, telles que la création à titre expérimental d'une catégorie de licences pour l'utilisation du spectre au-dessus de 95 GHz aux Etats-Unis, et l'élaboration de normes sous la direction du secteur privé peuvent être considérées comme un moyen de contribuer au développement des technologies émergentes. Selon les intervenants, ce type de démarche est essentiel pour tirer parti du potentiel des technologies existantes et des technologies émergentes, puisque, comme l'histoire l'a clairement démontré, les technologies évoluent d'une façon qu'il nous est impossible de prévoir.

La question de l'accès universel et l'engagement de connecter le monde devraient toutefois rester au coeur de nos travaux, car ce n'est que s'ils sont connectés que les habitants du monde entier pourront tirer profit de la révolution numérique. De plus, il importe de souligner le rôle central des TIC pour la réalisation des ODD, et ce dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de la santé, de l'agriculture, de l'éducation ou des services financiers.

Table ronde: L'intelligence artificielle au service du développement

Modératrice: Mme Régina Fleur Bessou Assoumou, Présidente de la Commission d'études 1 de l'UIT-D

Participants:

- M. Urs Gasser, Directeur exécutif, Berkman Klein Center for Internet & Society, Université d'Harvard et Professor of Practice, Harvard Law School
- M. Michael Best, Directeur, Institut pour l'informatique et la société de l'Université des Nations Unies et Professeur associé, Sam Nunn School of International Affairs et School of Interactive Computing, Georgia Institute of Technology
- M. Gyu Myoung Lee, Professeur adjoint, KAIST

Faisant suite aux discussions menées pendant le débat des hautes personnalités, cette table ronde a réuni des universitaires et a été l'occasion de présenter la série de publications du BDT de l'UIT intitulée "L'intelligence artificielle au service du développement", et de mettre l'accent sur les principales conclusions et recommandations qui y figurent. Les participants ont reconnu que si une grande partie des questions traitées ne relevaient pas de sujets nouveaux dans le domaine de l'intelligence artificielle, nombre des perspectives que les systèmes utilisant cette technologie nous offre en tant que personnes, appartenant à une communauté, à une société et au monde en général sont également porteuses de risques.

Selon les participants, l'intelligence artificielle n'évolue pas dans un vide juridique et réglementaire, ce qui signifie que les décideurs et les régulateurs doivent déterminer comment aborder cette nouvelle phase de la révolution technologique. Comment faut-il procéder pour adapter la réglementation et la législation actuelles à l'intelligence artificielle? Quelles lacunes faut-il combler par l'élaboration d'une nouvelle législation? La législation et la réglementation

devraient-elles avoir pour objectif d'imposer des restrictions à l'utilisation de cette technologie ou s'agit-il plutôt de déterminer comment l'utiliser aux fins du développement?

Les participants ont souligné que les sociétés intelligentes ont besoin d'un volume de données considérable, ce qui suscite des interrogations quant à l'utilisation et du traitement de ces données par les acteurs aussi nombreux que variés de ces nouveaux écosystèmes, mais aussi au sujet de la prise en charge de l'échange des données. L'intelligence artificielle offre de nombreuses solutions techniques, en particulier pour mettre en place des environnements IoT sûrs, qui pose certaines questions d'ordre réglementaire et politique en ce qui concerne la confiance, la confidentialité des données et la sécurité de l'infrastructure.

Les participants se sont également penchés sur le problème des asymétries d'information, caractérisées par un cloisonnement des débats avec, d'un côté, quelques entreprises privées qui maîtrisent et développent la technologie et de l'autre côté, des régulateurs, des décideurs et des personnes qui se penchent sur les questions ayant des répercussions d'ordre social, sans nécessairement avoir le même degré de compréhension technologique. Le premier défi sera de s'assurer que les futurs dirigeants et décideurs participent aux débats concernant l'intelligence artificielle pour recueillir des informations sur la technologie elle-même, mais aussi sur ses conséquences sociales, sur la politique de gouvernance et sur les questions d'éthique. Il s'agira également de déterminer quelles sont les stratégies qui permettront aux entrepreneurs locaux, dans différentes régions du monde, de concevoir la prochaine génération d'applications fondées sur l'intelligence artificielle et adaptées à leur situation. La réduction des asymétries d'information devrait être une priorité pour les régulateurs et les décideurs, mais aussi pour toutes les parties concernées. Il est également impératif de mettre en place des échanges d'informations et des activités de renforcement des capacités solides faisant intervenir un ensemble multi-parties prenantes et multisectoriel de personnes pour rapprocher les techniciens de l'intelligence artificielle, des régulateurs et décideurs, ainsi que des spécialistes de questions éthiques se rapportant à l'intelligence artificielle.

Les technologies fondées sur l'intelligence artificielle devraient profiter à tous, en toute équité, et non uniquement à quelques privilégiés ayant accès à l'infrastructure numérique. Les discussions relatives à l'inclusion devraient aussi porter sur la connectivité, l'accès aux données et l'amélioration des compétences et de l'enseignement numériques. La question du monde du travail de demain a également été mise en avant en tant qu'élément important de ces vastes discussions. A certains égards, l'intelligence artificielle offre de nombreuses promesses pour favoriser la diversité, mais à d'autres égards, il est déjà apparu qu'elle comportait un risque de discrimination. Quelles sont les questions que les techniciens, les régulateurs et les universitaires devraient se poser en premier lieu au sujet de ce risque de discrimination lorsqu'ils réfléchissent à l'utilisation de l'intelligence artificielle? Il convient de traiter toutes ces questions si l'on veut combler les fractures numériques existantes et s'assurer que chacun puisse bénéficier des avantages de l'intelligence artificielle de la même manière.

Session 1: IoT, IA et 5G, une réglementation inchangée?

Modérateur: M. Mohamed Ahmed Nacer, Président, Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), Algérie

Orateur principal: M. Neil Sahota, IBM Master Inventor et WW Business Development Leader, IBM Watson Group

Participants:

- M. Johannes Gungl, Directeur général de l'Autorité de réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications (RTR), Autriche, et Président de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) pour 2018
- M. Marcin Cichy, Président, Bureau des communications électroniques (UKE), Pologne
- M. Harinderpal Singh Grewal, Directeur de groupe (Réseaux, technologie et résilience), Infocomm Media Development Authority (IMDA), Singapour
- M. Mario Fromow, Commissaire IFT, Mexique
- Mme Jayne Stancavage, Directrice générale mondiale des politiques en matière de communications, Intel Corporation
- M. Mats Nilsson, Directeur de la stratégie et des pratiques technologiques, Ericsson Inc.
- M. Eric Debroeck, Vice-Président principal chargé des affaires réglementaires, Orange SA, France.

Le modérateur a mis l'accent sur les approches et les outils politiques et réglementaires qui devraient être mis en oeuvre afin de promouvoir

le déploiement des réseaux et l'investissement. Il a également souligné que les méthodes axées sur le marché favorisent l'innovation et la création de nouveaux modèles économiques dans l'écosystème numérique. La session a porté sur les besoins en matière de connectivité, de fréquences et d'infrastructure requise pour la mise en place d'une infrastructure sécurisée dans les sociétés intelligentes.

Pour permettre la prise en charge de la 5G, la toute première étape consiste à garantir la disponibilité du spectre en quantité suffisante dans des bandes appropriées. Il est également important de définir des gammes de fréquences dans lesquelles l'écosystème IoT et les réseaux 5G pourront fonctionner efficacement. Les participants ont aussi souligné l'importance d'harmoniser l'utilisation du spectre radioélectrique afin de réaliser des économies d'échelle, de pouvoir faire des choix technologiques et de disposer de services et d'applications rentables. Ils ont également mis en avant la nécessité de promouvoir de nouveaux modèles économiques et de nouveaux modèles d'investissement. Selon eux, de telles approches sont nécessaires si l'on veut fournir à tous une connectivité financièrement abordable. Les participants se sont accordés à dire que le partage du spectre et de l'infrastructure constitue un outil politique et réglementaire qui contribuera au déploiement de la 5G. L'établissement de mécanismes et de lignes directrices politiques et règlementaires clairs, cohérents et harmonisés ainsi que de plates-formes d'échange mondiales peut constituer des bonnes pratiques et des solutions communes pour encourager l'utilisation et le partage efficaces du spectre et de l'infrastructure et, ainsi, réduire le coût du déploiement de la 5G.

Dans un futur proche, les dispositifs et les capteurs intelligents connectés se compteront par millions, voire par milliards. Pour assurer la connectivité nécessaire, il faudra nécessairement développer les infrastructures et disposer de réseaux sécurisés, d'une bonne couverture et d'une bonne qualité de service. Dans ce contexte, l'élaboration de cartes de couverture fiables fondées sur des normes et des méthodologies harmonisées au niveau mondial sera essentielle pour le déploiement futur de l'Internet des objets, de l'intelligence artificielle et de la 5G.

La transformation numérique génère de nombreux avantages pour la société et son adoption permet d'améliorer la productivité et la concurrence. La concurrence encourage l'investissement, en particulier les investissements efficaces. A ce titre, les participants ont débattu de la nécessité de définir une vision politique à long terme visant à promouvoir une concurrence saine et équitable sur le marché. Selon eux, les autorités nationales de régulation devraient traiter les questions liées au secteur privé et leur propre contribution au développement de l'économie numérique dans le cadre de leurs processus décisionnels et envisager d'instaurer des conditions favorables à l'investissement et à l'innovation dans les domaines commerciaux et industriels, et de concevoir des mesures d'incitation visant à améliorer la couverture et à renforcer le déploiement.

Les participants ont aussi évoqué l'importance d'élaborer des principes de haut niveau pour une utilisation responsable et éthique des données et de l'intelligence artificielle, puisqu'il existe différentes approches de l'identité numérique, de la confidentialité, de la protection de la vie privée dès la conception et de la sécurité à travers le monde.

Il a été conclu qu'en l'absence de toute frontière dans l'ère numérique, le principal défi consiste à parvenir à un consensus reposant sur des politiques et des règlementations innovantes, souples et axées sur le marché qui suscitent des comportements positifs sur le marché.

Session 2: La transformation numérique: maîtriser les nouvelles frontières réglementaires

Modératrice: Mme Dalsie Baniala, Directrice générale/régulatrice, Bureau de régulation des télécommunications et des radiocommunications, Vanuatu

Remarques liminaires: Mme Sofie Maddens, Chef, Division de l'environnement réglementaire et commercial (RME), UIT/BDT

Participants:

- M. Sebastien Soriano, Président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), France, Vice-Président de l'ORECE et Vice-Président du Réseau FRATEL
- M. João Cadete de Matos, Président, ANACOM, Portugal
- Mme Nerida O'Loughlin, Présidente et Chef d'agence, Autorité australienne de la communication et des médias
- M. Dan Sjöbolm, Directeur général, Autorité suédoise des postes et des télécommunications (PTS), Suède
- M. Bocar Ba, Président-Directeur général, SAMENA Telecommunications Council
- M. Oscar Martín González, Sous-secrétaire chargé de la réglementation, Secrétariat des technologies de l'information et de la communication, Argentine
- M. Mika Lauhde, Vice-Président chargé de la cybersécurité et du respect de la vie privée, Affaires publiques mondiales, Huawei Technologies Co., LTD

Le modérateur a débuté la session en présentant les trois séries de questions qui seraient traitées par les participants, à savoir les outils réglementaires innovants, la réglementation des algorithmes et les incidences de la réglementation et des outils réglementaires innovants sur le développement économique et social. Les participants ont reconnu être face à de nombreux changements concernant les technologies existantes comme les technologies émergentes, ce qui a des incidences sur les besoins et les défis en matière de réglementation. Selon eux, les régulateurs devraient être dans une optique de conciliation dans leur rôle de coordonnateurs, afin que l'innovation et l'investissement puissent se poursuivre tandis que les consommateurs ont accès à une offre plus diversifiée et de meilleure qualité, et ce d'autant plus que les TIC ont une véritable incidence sur le développement économique et social. La transparence et la disponibilité des données aident les régulateurs à faire des choix et à jouer ce rôle de coordonnateurs, ce qui est particulièrement important dans un contexte où apparaissent constamment de nouvelles frontières réglementaires.

L'exposé d'introduction a donné un aperçu des outils mis au point par le BDT de l'UIT (données, travaux de recherche et d'analyse, publications, plates-formes de recherche et d'échange de connaissances sur les progrès en matière de TIC/télécommunications et sur les réformes réglementaires, etc.) pour aider les Membres à prendre des décisions sur la base de données factuelles en vue de concevoir et de mettre en oeuvre des cadres et des mécanismes réglementaires ainsi qu'une législation efficaces et adaptés à la transformation numérique et aux nouvelles frontières réglementaires.

Les participants se sont d'abord penchés sur les nouveaux outils réglementaires relatifs à la transformation numérique, en s'intéressant en particulier à la réglementation par les données. Le fait d'offrir aux consommateurs des outils plus nombreux et de meilleur qualité, par exemple en créant des plates-formes d'échange d'informations ou des outils de suivi de la couverture mobile, en travaillant avec les opérateurs pour recueillir des informations permet d'améliorer la transparence et de disposer des bases nécessaires à une réglementation plus efficace. S'agissant du rôle de coordination des régulateurs, les participants ont également mis en évidence l'importance de la transparence et de la responsabilisation, en citant l'exemple de l'autoréglementation en tant qu'outil propre à améliorer la transparence vis-à-vis des consommateurs.

En ce qui concerne la réglementation des algorithmes, les participants ont reconnu qu'il s'agissait d'un nouveau domaine réglementaire qui doit être examiné. Compte tenu de l'impact de la gestion des mégadonnées et des algorithmes sur la société et la population, il est important qu'un échange de données d'expérience et d'informations ait lieu, non seulement entre les régulateurs des télécommunications, mais également entre les secteurs. Dans l'écosystème numérique, les opérateurs ont accès à une grande quantité de données, notamment sur les consommateurs et les utilisateurs. L'enjeu est de déterminer comment ces données doivent être traitées et comment trouver un équilibre entre les intérêts des consommateurs et ceux des opérateurs et des fournisseurs de services, ce qui soulève des questions relatives à la protection des consommateurs, des données et de la vie privée ainsi qu'à la sécurité des réseaux, à la qualité de service et aux mesures visant à encourager l'investissement et l'innovation. Dans ce domaine, outils, responsabilisation et transparence seront les maîtres mots.

S'agissant de l'impact des TIC/télécommunications sur le développement économique et social et des stratégies réglementaires à adopter face aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités, les participants ont rappelé que les régulateurs devraient se concentrer sur leur rôle en tant que coordonnateurs, même si leurs décisions devraient être fondées sur des données factuelles. Ils devraient également s'efforcer de faire preuve de capacité d'adaptation et de souplesse et chercher à fonder leurs décisions sur des informations et des données, car l'écosystème numérique est dynamique et évolue à un rythme rapide. La confiance dans la réglementation et dans les régulateurs est au coeur d'une réglementation efficace de l'économie numérique. Dans la mesure où les TIC ont des incidences dans de nombreux secteurs, la collaboration intersectorielle joue également un rôle important, et les mesures de réglementation et de régulation ainsi que la collaboration en la matière devraient elles aussi être fondées sur des données et des informations fournies par des secteurs différents.

La tenue de consultations publiques et la mise en place de plates-formes d'échange pour recueillir des informations auprès des parties prenantes sont essentielles aux fins de la prise de décisions.

Session 3: L'identité numérique sur différentes plates-formes – Un moteur de la réalisation des ODD et de l'inclusion numérique pour tous?

Modérateur: M. Ram Sewak Sharma, Président, TRAI, Inde

Remarques liminaires: Mme Nancy Sundberg, Responsable principale de programme, RME, UIT/BDT

Participants:

- M. Joe Anokye, Directeur général, Autorité nationale des communications, Ghana
- Mme Yasmina McCarty, Chef, Mobile for Development (M4D), GSMA
- M. Yahya Salim Alazri, Directeur, Centre national de certification numérique, (infrastructure PKI nationale d'Oman), Autorité des technologies de l'information, Oman
- Mme Yvette Ramos, Directrice générale, Moinas & Savoye, Genève et Vice-Présidente chargée des relations extérieures d'INWES
- Mme Annegret Groebel, Directrice, Relations internationales et réglementation postale (BNetzA), Allemagne

Le modérateur a souligné que, dans le monde numérique d'aujourd'hui, où les transactions numériques sont monnaie courante, la réponse aux questions "Qui êtes-vous?" et "Etes-vous la personne que vous prétendez être?" doit elle aussi être numérique. Nous pouvons avoir plusieurs identités en fonction du contexte. Dans certains pays, de nombreux habitants n'ont pas de document officiel prouvant leur identité et risquent de se voir refuser l'accès aux systèmes numériques jouant un rôle dans le développement, qu'il s'agisse du système bancaire, de la fourniture

de services ou d'un système d'administration publique en ligne. De ce fait, il est nécessaire d'élaborer des systèmes nationaux d'identité numérique. En Inde, un tel système doit être unique, inclusif, robuste et simple et garantir la protection de la vie privée. Ce type de système doit également permettre une authentification unique de l'identité. Il a été noté que chaque projet de ce type devrait débuter par un énoncé du problème et que chaque pays aura des exigences propres.

La présentation introductive a mis en avant le projet sur l'identité numérique au service du développement récemment lancé par le BDT. Ce projet vise à fournir une approche concrète, pragmatique et progressive de la mise en oeuvre de systèmes nationaux d'identité numérique. Les différents types de services et de transactions numériques qui nécessitent des systèmes d'identification et d'authentification peuvent exiger divers types de données personnelles. Les gouvernements sont de plus en plus conscients que la mise en place d'un système fondé sur des identités numériques fiables reposant sur des procédures d'identification, d'authentification et de validation numériques contribuera à prévenir les usurpations d'identité et les infractions et à favoriser la croissance de l'économie numérique. L'identité peut être définie par deux types d'attributs: les attributs biographiques et les attributs biométriques. La façon dont ces systèmes d'identité sont gérés et dont les justificatifs d'identité sont établis diffère selon les pays, chaque méthode ayant des avantages et des inconvénients.

Les participants ont souligné que la généralisation du numérique dans l'économie exige une infrastructure d'identité numérique comprenant l'accès à la connectivité, des applications et des systèmes d'identité numérique. Une personne peut utiliser différents moyens pour s'identifier. Pour harmoniser ces différentes identités, les gouvernements se tournent vers des systèmes d'identification nationaux reposant, par exemple, sur des cartes intelligentes ou sur des dispositifs mobiles ou, dans certains cas, sur des certificats numériques intégrés dans des puces qui permettent d'authentifier les citoyens de manière électronique et d'utiliser la signature numérique sans devoir recourir à des installations physiques. En Oman, l'approche adoptée a consisté à appliquer des certificats numériques nationaux dans les cartes d'identité, puis à les intégrer dans des cartes SIM mobiles. Les participants ont souligné que les opérateurs mobiles pourraient permettre aux utilisateurs de s'inscrire à des programmes d'identité numérique et de prouver leur identité pour accéder aux services, jouant de ce fait un rôle important dans la mise en oeuvre de systèmes nationaux d'identification et dans l'adoption de ces systèmes sur le marché.

Des travaux supplémentaires doivent être menés sur l'interopérabilité, l'inclusion et les solutions pour garantir la sécurité des plates-formes nationales d'identité. De nombreux secteurs s'intéressent aux dernières technologies, telles que les solutions décentralisées fondées sur la chaîne de blocs, et les ingénieurs et scientifiques sont mis à contribution. Bien qu'il soit nécessaire de mettre en place des systèmes sécurisés et de s'assurer qu'ils répondent aux exigences applicables, il faut aussi établir d'autres ensembles de règles concernant la protection, la confidentialité et la sécurité des données pour traiter la question de la propriété des données, de l'accès aux données et du consentement. Les consommateurs et les utilisateurs en général sont bien conscients des traces numériques qu'ils laissent derrière eux lorsqu'ils utilisent des services numériques. Toutefois, ils doivent également savoir qui a accès à leurs données afin de pouvoir limiter cet accès et éviter tout détournement ou utilisation abusive. La confiance, la responsabilisation et la confidentialité sont donc essentielles. Dans la mesure où l'identification numérique est une question qui intéresse de multiples secteurs, tous les participants ont souligné l'importance de la collaboration entre les parties prenantes et les différents organismes gouvernementaux.

Session 4: L'humain au centre de l'économie: Comment protéger les données personnelles dans une économie intelligente fondée sur les données?

Modérateur: M. Vincenzo Lobianco, Directeur, Département Technologie et Innovation, AGCOM, Italie

Participants:

- M. Godfrey Mutabazi, Directeur exécutif, UCC, Ouganda
- M. Stephen Bereaux, Directeur exécutif, URCA, Bahamas
- Mme Hannia Vega, Présidente du Conseil SUTEL, Costa Rica
- M. James M. Kilaba, Directeur général, TCRA, Tanzanie
- Mme Danielle Jacobs, Présidente, INTUG
- M. Dan Hayden, Responsable des stratégies en matière de données, Facebook

L'idée selon laquelle l'économie fondée sur les données constitue la base de la société numérique fait de plus en plus consensus. Des communications électroniques aux paiements en passant par diverses transactions dans tous les aspects du quotidien, les flux de données laissent derrière eux une trace indélébile. Le consentement des utilisateurs et l'existence d'un cadre solide pour le traitement des données sont donc essentiels pour garantir une utilisation appropriée des données et la protection des données personnelles.

Au cours du débat, les participants ont échangé des données d'expérience afin d'illustrer leur point de vue. Dans de nombreux pays, des organismes gouvernementaux recueillent des données sur les habitants, à différentes fins. L'un des défis à relever consiste à rassembler les données recueillies par les divers organismes pour améliorer l'efficacité de la gouvernance et de la protection des données. D'autres défis connexes résident dans la mise en place d'une infrastructure numérique sécurisée et dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des organismes gouvernementaux. Les questions liées à la propriété et à la confidentialité des données doivent être clairement définies dans des règles et des réglementations et les mécanismes d'application appropriés doivent être mis en place afin d'instaurer la confiance dans les structures de gouvernance des données et de limiter les atteintes aux données.

Dans la mesure où la transformation numérique se produit à l'échelle mondiale et concerne tous les segments de la société et de l'économie, le rôle du régulateur – ou plutôt des régulateurs – doit être celui d'un coordonnateur. Habituellement, les régulateurs prenaient en main les différentes questions relevant de leur domaine de compétence. Or, aujourd'hui, la réglementation ne peut plus être un processus unilatéral et exclusif. Les régulateurs doivent travailler ensemble, de façon intégrée, afin de trouver un consensus au niveau régional, mais aussi mondial. Des autorités de régulation distinctes s'occupent de différents domaines, des communications électroniques, aux services bancaires en passant par la santé ou l'éducation. La tenue de discussions éclairées, la recherche du consensus, la collaboration et la définition d'objectifs partagés constituent les éléments de base d'une réglementation multisectorielle propre à provoquer la transformation numérique. Les fournisseurs de services numériques et les opérateurs ne sont plus simplement les objets de cette réglementation. Ils prennent désormais pleinement part aux discussions, et l'éventail des parties prenantes qui participent également aux débats est de plus en plus vaste.

Les participants sont convenus que, pour tirer parti de la dynamique positive du développement fondé sur les données, les organismes gouvernementaux doivent unir leurs forces et collaborer en vue d'établir des règles applicables à la collecte, au partage et à la gouvernance des données, ainsi qu'à l'application du droit en cas de violation ou d'utilisation abusive des données. La réglementation devrait également porter sur l'éducation des consommateurs, la sensibilisation du secteur privé et la recherche de synergies avec le pouvoir judiciaire. Les données ne sont plus un produit dérivé ou un moyen d'accéder à un service. Elles ne sont pas non plus un simple produit, puisqu'elles ont une valeur réelle qui doit être protégée. Tous les participants ont reconnu qu'ils avaient un intérêt partagé à renforcer la confiance des consommateurs.

Pour que l'économie fondée sur les données puisse prospérer, il est essentiel, d'une part, que les utilisateurs et les fournisseurs de services aient une vision commune, et d'autre part, qu'il existe une collaboration multisectorielle entre les différents organismes de réglementation traitant des questions liées aux données. Si de nombreux problèmes liés à la transparence et à la flexibilité des infrastructures et des systèmes de gestion des données pourraient être résolus dès la conception, la réglementation des données devrait permettre la confiance des utilisateurs dans les flux de données et la transformation numérique et garantir l'exploitation responsable et équitable de la valeur économique des données.

Adoption des Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique

M. Sorin Grindeanu, Président de l'ANCOM, Roumanie, et Président du GSR-18

M. Grindeanu a présenté les consultations ouvertes menées en amont du GSR-18 et le projet de Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique. Le Président du GSR-18 a expliqué que, dans ces lignes directrices, les régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2018 reconnaissent que des approches réglementaires souples peuvent appuyer et encourager la transformation numérique. Les bonnes pratiques définies cette année aideront les régulateurs à s'adapter à l'évolution du marché et à répondre à la nécessité de disposer d'une infrastructure TIC sûre et fiable, ainsi que de modes d'accès et de fourniture financièrement abordables pour les services numériques, tout en protégeant les consommateurs et en maintenant la confiance dans les TIC.

M. Grindeanu a annoncé que les régulateurs présents au GSR-18 ont défini et approuvé des lignes directrices sur les bonnes pratiques en matière de réglementation relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique dans les domaines suivants:

1. Encourager l'utilisation du potentiel des technologies émergentes au service de la transformation numérique.

2. Modèles économiques et modèles d'investissement à l'appui de la transformation numérique.

3. Approches politiques et réglementaires pour garantir la poursuite de l'innovation et du progrès.

Dans la mesure où aucune observation complémentaire n'a été formulée sur ce projet de lignes directrices quant au fond, le Président du GSR-18 a prononcé l'adoption des Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques et a remercié toutes les personnes qui ont apporté des contributions orales et écrites pendant le processus de consultation.

Session des régulateurs: Des outils réglementaires innovants comme leviers de la collaboration intersectorielle

Modérateur: M. Charles Millogo, Président, ARCEP, Burkina Faso

Remarques liminaires: Mme Youlia Lozanova, Analyste principale, Politiques et réglementation en matière de TIC, RME, UIT/BDT

Participants:

- M. Konstantinos Masselos, Président, EETT, Grèce
- M. Filipe Batista, Secrétaire général, ARCTEL-CPLP
- M. Miguel Giubergia, Directeur, Enacom, Argentine
- M. René Dönni Kuoni, Vice-Directeur, OFCOM, Suisse
- Mme Amela Odobašić, Responsable des affaires publiques, CRA, Bosnie-Herzégovine
- M. Feliksas Dobrovolskis, Directeur général, RRT, Lituanie

Afin de poser les bases du débat, certains travaux récemment menés par l'UIT dans le domaine des politiques et de la réglementation relatives aux TIC ont été présentés, notamment l'outil de suivi réglementaire des TIC, qui repose sur des données factuelles et vise à aider les décideurs et les régulateurs à analyser et à mieux comprendre l'environnement réglementaire du secteur des TIC, ainsi que la maturité de leurs propres cadres réglementaires. Cet outil peut contribuer à recenser les lacunes dans la réglementation existante et servir de guide pour les réformes réglementaires. Poursuivant les travaux de recherche, l'équipe de l'UIT chargée des

questions relatives à la réglementation fait fond sur le concept de réglementation collaborative et mesure le niveau de collaboration réglementaire entre les organismes et les autorités intervenant dans la réglementation de différents aspects des marchés et des services TIC.

Pendant la discussion, les participants ont noté que la généralisation de l'utilisation des TIC dans l'économie exige une approche réglementaire qui soit davantage axée sur la collaboration. Le travail des régulateurs devient plus ardu, car ceux-ci doivent avoir une vision claire et pouvoir établir des objectifs très précis pour leurs marchés. En un mot, les régulateurs doivent perfectionner leurs outils et élargir leurs perspectives. Dans l'avenir, les régulateurs de cinquième génération prendront des décisions qui auront des incidences sur la sécurité des voitures autonomes et sur les protocoles de communication appliqués par des millions d'objets connectés à l'Internet et ancrés dans notre quotidien. Les difficultés à surmonter sont nombreuses, mais la solution passe par une réglementation collaborative. Il s'agit en effet de rester réceptif aux informations envoyées par les nombreuses parties prenantes différentes, mais aussi à leurs idées.

Pour illustrer cette approche, les participants ont évoqué l'adoption par des ministres et des régulateurs d'un programme numérique commun pour les pays lusophones. Le caractère remarquable de cette initiative tient également au fait qu'elle a réuni neuf pays de cinq régions du monde qui ont aligné leurs orientations stratégiques et ouvert de nouvelles perspectives en termes de développement économique et d'inclusion numérique et financière.

Les participants ont également échangé des données d'expérience sur des exemples de collaboration fructueuse dans les domaines de l'intégration de la réglementation du marché au niveau national. En Suisse, des organismes gouvernementaux ont coordonné la mise en oeuvre par des entreprises d'électricité et de télécommunication de projets d'investissement conjoints. L'environnement réglementaire peu contraignant et l'accès ouvert au marché ont contribué à créer un climat concurrentiel et des projets relatifs à des réseaux et des services TIC ont fait l'objet d'investissements considérables provenant de différents secteurs.

Grâce à la coopération et à la collaboration, les régulateurs peuvent accomplir davantage avec moins de ressources. Au nombre des approches allant de pair avec la réglementation collaborative, l'apprentissage tout au long de la vie fait appel à des modes d'éducation non conventionnels, avec une orientation dynamique et axée sur les compétences pour permettre au personnel des autorités réglementaires de suivre le rythme de l'évolution des technologies et des exigences des consommateurs, des entreprises et de l'économie en général.

En ce qui concerne le déploiement de la 5G, les participants sont convenus que les politiques publiques et la réglementation doivent favoriser l'innovation dans le domaine de la mise au point des nouveaux services et nouvelles applications, promouvoir la concurrence sur le marché et donner aux consommateurs les moyens d'évoluer dans l'écosystème numérique. Dans ce contexte, les régulateurs et les décideurs dans le domaine des TIC, des transports, de l'énergie et de l'économie en général doivent collaborer, tisser de nouveaux liens et bâtir une relation dynamique et positive.

Pour traiter les questions de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets, de l'informatique en nuage et des nouvelles technologies, une approche modulaire, ouverte et adaptable est nécessaire. Les participants sont convenus qu'il faut impérativement repenser les mesures réglementaires incitatives et mettre au point des solutions innovantes pour le déploiement de l'infrastructure et la fourniture de services si l'on veut développer les technologies futures et accroître la connectivité. Des "bacs à sable" (sandbox) aux mesures d'incitation ciblées, en passant par les mécanismes de réglementation collaborative, le rôle des régulateurs se transforme à mesure que les nouvelles réalités du marché ouvrent de nouveaux horizons réglementaires.

Session des dirigeants du secteur privé: Les dirigeants du secteur privé comme éléments moteurs des technologies émergentes de pointe

La session des dirigeants du secteur privé a été l'occasion d'échanger sur des points de vue, des études de cas et des tendances futures en ce qui concerne les instruments techniques et réglementaires et les modèles d'investissement, ainsi que sur les technologies émergentes qui permettront la prochaine vague de productivité industrielle et le développement des services numériques dans les économies et les secteurs.

Participants à la session 1:

- M. Tariq Hamza Zeinalabdin, P.-D. G., Sudatel Telecom Group
- M. Raphael Rollier, Innovation et transformation numériques, Swisscom
- M. Oleg Pravdin, Directeur général, Blockchain in Telecom
- Mme Virpi Stucki, Partenariats avec les entreprises, Partenariats et intégration sur le terrain, ONUDI

La **session 1** a porté sur les secteurs clés dans lesquels les technologies émergentes transforment l'écosystème numérique, présageant la quatrième révolution industrielle. Les participants ont présenté des exemples de nouvelles technologies et de nouveaux services numériques, ainsi que leurs incidences sur les modèles économiques traditionnels des opérateurs. Outre le secteur des télécommunications, la santé, l'éducation et les services publics, entre autres, ont été cités en tant que secteurs d'importance dans lesquels les technologies numériques ont et continueront d'avoir des répercussions majeures. Les participants ont notamment évoqué l'exemple de l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs industrielle et le potentiel qui y est associé en termes de nouveaux débouchés commerciaux pour les opérateurs, qu'ils soient petits ou grands, avec la création d'un marché sécurisé pour de multiples services, mais aussi la réduction des coûts d'exploitation. La discussion a permis de mettre en évidence l'importance des compétences industrielles dans le contexte de la quatrième révolution industrielle, ainsi que des modèles de partenariats de développement public-privé favorisant un développement industriel inclusif et durable centré sur l'humain, sans oublier les personnes ayant des besoins particuliers, les jeunes et les groupes vulnérables.

Participants à la session 2:

- Mme Ruth Pritchard-Kelly, Vice-présidente, Affaires réglementaires, OneWeb
- M. Johan Keetelaar, Directeur, Politique relative à la connectivité, Facebook
- Mme Jade Nester, Directrice, Politique relative aux consommateurs, GSMA

– M. Satya N. Gupta, Vice-Secrétaire général, UIT-APT Foundation of India

La **session 2** a porté sur les principaux instruments technologiques et réglementaires propres à accélérer le déploiement à grande échelle dans l'écosystème numérique et sur les obstacles rencontrés en la matière. Les participants se sont accordés à dire que les partenariats public-privé sont essentiels pour répondre aux besoins en matière de TIC dans les pays émergents et les pays en développement, car ils associent financement et technologies pour permettre aux populations d'accéder à des services dont elles ont grand besoin. L'adoption d'une approche "à ciel ouvert" et la recherche d'un meilleur équilibre entre réglementation et environnement propice aux investissements des entreprises permettraient de réduire les obstacles à l'accès large bande ubiquitaire. La discussion a également porté sur la nécessité pour les régulateurs de travailler ensemble et d'adopter une approche globale, en particulier sur les questions de protection des consommateurs, qui concernent généralement plusieurs secteurs et exigent une collaboration plus étroite entre les entreprises et les régulateurs. Selon les participants, la protection des consommateurs, la protection de la vie privée, la confiance et la sécurité sont au coeur de la réorganisation de l'environnement réglementaire dans lequel on attend des régulateurs qu'ils facilitent l'examen des problèmes d'envergure mondiale, ce qui suppose également le renforcement de la collaboration régionale et internationale.

Participants à la session 3:

– M. Atul Mehta, Directeur, Telecom, Media, and Technology, Venture Capital & Funds, International Finance Corporation

– M. Michiel Sträter, Global Lead Telecom, ING Group

– M. Louis Berlan, Chargé d'affaires, Large Venture Fund, BPI Groupe S.A.

Les participants à la **session 3** ont débattu des possibilités d'investissement dans l'écosystème numérique de nature à favoriser la croissance et la réalisation des ODD. Les participants ont échangé des données d'expérience sur la manière d'attirer des investissements en mettant en avant le rythme soutenu de l'innovation et les nouvelles technologies et de promouvoir la réalisation des ODD. S'agissant de l'Internet des objets, les opérateurs et les fabricants ont commencé à investir dans de nouveaux réseaux et de nouvelles solutions, et chaque aspect de l'écosystème IoT dispose désormais de son propre modèle d'investissement. Toutefois, il a en outre été noté qu'il faut accroître le nombre de cas d'utilisation si l'on veut garantir la durabilité des investissements. Il n'est plus à démontrer que l'insuffisance de la connectivité TIC n'est pas seulement liée à un problème de couverture, mais aussi à l'absence d'accès financièrement abordable et de concurrence au niveau national et à la nécessité de promouvoir l'utilisation de l'infrastructure existante au moyen d'applications et d'offres de services adaptées. Si elles disposent du financement approprié, les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-up pourraient continuer à améliorer la situation, même si les exigences des investisseurs ne cadrent toujours pas avec la nature de ces entreprises. Les mentalités doivent donc changer si l'on veut mettre en place des modèles d'activité et d'investissement innovants. Les participants sont convenus que, bien que plusieurs modèles commerciaux et modèles de partenariats public-privé soient actuellement à l'étude, les gouvernements et les partenaires du secteur privé doivent continuer de travailler ensemble pour traiter du point de vue de l'offre et de la demande les nouveaux services sur les marchés, de façon à garantir l'accessibilité financière, le partage de l'infrastructure et des investissements viables. En outre, les gouvernements doivent promouvoir l'interconnectivité entre différentes plates-formes au niveau national afin que les investisseurs privés puissent obtenir un rendement convenable.

Enfin, les participants ont reconnu l'utilité de cette table ronde et l'intérêt de pouvoir entendre les points de vue de toutes les parties prenantes, notamment des régulateurs, des entreprises et des investisseurs.

Session d'information sur le kit pratique réglementaire relatif au modèle de développement intelligent et durable (SSDM)

Modérateur: M. José Toscano, Directeur des affaires publiques internationales et de la gestion des actifs d'Intelsat et Vice-président du Comité consultatif de l'initiative SSDM.

Intervenants:

- M. Brahima Sanou, Directeur du BDT, UIT
- Mme Donna Bethea-Murphy, Première Vice-Présidente, Global Regulatory, Inmarsat, Vice-Présidente du Comité consultatif de l'initiative SSDM et Présidente du Groupe de travail sur le kit pratique et les lignes directrices réglementaires
- M. Flavien Bachabi, Président de l'ARCEP, Bénin, et Président du Groupe de travail de l'initiative SSDM sur le Fonds mondial pour une intervention rapide en cas d'urgence

La session d'information a débuté avec les remarques liminaires de M. Sanou qui ont été suivies d'une présentation interactive du kit pratique réglementaire élaboré en vue de fluidifier les transferts transfrontières des équipements de télécommunication vers les pays touchés lors des situations d'urgence. Ce kit pratique est l'un des principaux résultats des travaux menés dans le cadre de l'initiative SSDM, qui seront mis en ligne prochainement.

L'initiative SSDM est une plate-forme internationale multi-parties prenantes lancée par le Directeur du BDT de l'UIT, M. Brahima Sanou, pour encourager l'utilisation des TIC au service à la fois du développement (ICT4D) et de la gestion des catastrophes (ICT4DM).

Les intervenants ont échangé des points de vue quant à l'importance, pour les pays, d'évaluer leur état de préparation et d'identifier les nouveaux processus et les nouvelles mesures réglementaires qui devraient être mis en place en amont pour être préparés à faire face aux situations d'urgence.

Table ronde multipartite: Mettre en place de nouveaux modèles d'investissement durable: comment travailler ensemble?

Modérateur: M. J. Paul Morgan, membre du Conseil, URCA, Bahamas

Participants:

- M. Rafael Muente Schwarz, Président du Conseil d'administration, OSIPTEL, Pérou
- M. Abdoulkarim Soumaila, Secrétaire général, UAT
- M. Abraão Balbino e Silva, Directeur chargé de la concurrence, ANATEL, Brésil
- M. Koffi Fabrice Djossou, Directeur des ventes pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Gilat Télécom
- M. David Geary, Conseiller général pour les Caraïbes, Digicel Group
- M. Christodoulos Protopapas, Directeur général, HellasSat

Poursuivant les discussions tenues pendant toute la durée du GSR-18, les participants se sont penchés sur l'évolution des possibilités d'investissement et sur les modèles économiques qui permettent de les exploiter. L'investissement est le reflet des aspirations de tous les acteurs de l'économie numérique et contribue, au bout du compte, à générer des avantages au profit de tous les consommateurs. Alors que l'avènement de la 5G, de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets se profile, les disparités en matière de connectivité et d'investissement s'accentuent, rendant indispensable une refonte des cadres réglementaires.

Les participants se sont ensuite penchés sur les nouveaux horizons réglementaires. Selon eux, les nombreux modes d'investissement classiques ne sont plus viables et l'on ne dispose pas de suffisamment de modèles d'investissement durable. Afin de tirer parti de la transformation numérique dans tous les segments de l'économie, il est nécessaire de recenser et de combler les manques en matière d'investissement. Les régulateurs et les décideurs doivent adopter de nouveaux outils et concevoir des mesures d'incitation pour amener les opérateurs à investir dans les infrastructures et les services numériques de façon suffisante et sans attendre. De plus, les insuffisances constatées dans l'infrastructure numérique s'accompagnent souvent d'insuffisances dans d'autres domaines, tels que les

routes ou l'électricité, ajoutant à la complexité du problème.

Les participants sont convenus que les régulateurs et les décideurs doivent adopter de nouvelles approches pour identifier les insuffisances et leurs causes et concevoir des politiques et des mesures d'incitation réglementaires afin de faire en sorte que les investissements dans les domaines en manque de financement soient justifiés, attractifs et viables du point de vue du secteur privé. Il pourra être nécessaire de mettre en place des subventions publiques dans certains domaines tandis que dans d'autres particulièrement peu attrayants, des mesures d'incitation réglementaires et une approche réglementaire plus souple pourraient favoriser l'investissement. A ce titre, l'expérience du Brésil a été mise en avant, le pays ayant adopté une approche novatrice afin d'encourager le recours aux petits fournisseurs de services locaux grâce à la mise en oeuvre de mesures de concurrence et à une réduction des taxes et des frais de licence. En conséquence, plus de 6 000 petits fournisseurs sont entrés sur le marché des services Internet, comblant les manques sur les marchés de niche et les marchés locaux. L'allègement de la réglementation peut contribuer largement à la création de nouveaux modèles d'investissement durable pour les acteurs du marché, quelle que soit leur envergure.

D'autres options sont également disponibles. L'éventail des mesures économiques et réglementaires possibles est vaste, qu'il s'agisse des partenariats public-privé, de la collaboration réglementaire, des prêts à taux réduit ou des régimes "acteur ou payeur", ou encore de la taxation des plates-formes numériques. Les stratégies et solutions nationales pour remédier au manque d'investissement peuvent varier dans une large mesure, puisque différents outils peuvent être nécessaires pour répondre au mieux à la situation et aux priorités politiques des pays. Désormais, le rôle des régulateurs est donc de s'appuyer sur les atouts – et les ressources – des divers acteurs commerciaux du secteur des TIC et de l'économie au sens large et de se servir du caractère complémentaire des acteurs de la transformation numérique.

Clôture et adoption des Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques

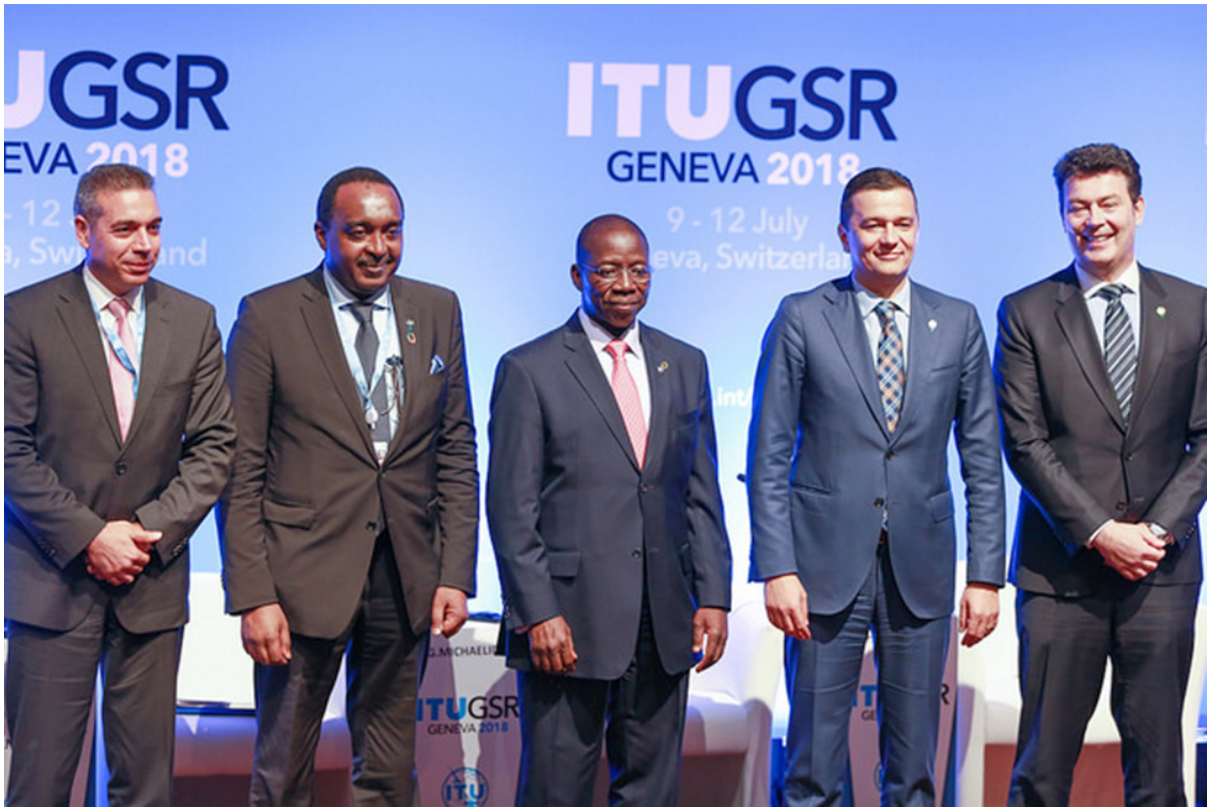

- M. Brahima Sanou, Directeur du BDT, UIT
- M. Sorin Grindeanu, Président de l'ANCOM, Roumanie, et Président du GSR-18
- M. George Michaelides, Commissaire, Bureau du Commissaire chargé de la réglementation des communications électroniques et de la poste, Chypre, au nom de M. Johannes Gungl, Directeur général chargé des télécommunications et des services postaux, RTR, Autriche, et Président de l'ORECE pour 2018, et Président de la réunion des associations de régulateurs
- M. Ba Bocar, Président-Directeur général du SAMENA Telecommunications Council, Président du CRO/de l'IAGDI
- M. Kemal Huseinovic, Chef, Département infrastructures, environnement propice et cyberapplications (IEE), UIT/BDT

La session de clôture s'est déroulée sous la direction de M. Sanou, qui s'est félicité du succès de l'édition de 2018 du GSR et a remercié chaleureusement tous les participants d'avoir contribué aux discussions et partagé leurs exemples de réussite, leurs points de vue et leurs préoccupations sur diverses questions d'actualité dans le domaine des politiques et de la réglementation. M. Sanou a également mis en avant l'importance du GSR, qui constitue une plate-forme propre à renforcer la communauté des régulateurs des TIC du monde entier et à nouer des liens entre eux à différents niveaux. Il a exprimé l'espoir que les résultats des consultations tenues à l'occasion du GSR-18, les lignes directrices sur les bonnes pratiques et les discussions menées pendant les trois jours du Colloque aideront les régulateurs à définir le nouveau périmètre de la réglementation et à faire tomber les obstacles sur la voie de la transformation numérique. M. Sanou a remis officiellement un exemplaire des lignes directrices au Président du GSR-18 et, au nom de tous les participants, lui a confié le rôle d'ambassadeur des Lignes directrices du GSR-18 sur les bonnes pratiques.

M. Grindeanu s'est dit satisfait des débats et des résultats de la manifestation et a félicité l'UIT d'avoir donné aux régulateurs et aux décideurs une occasion précieuse de rencontrer leurs pairs, de débattre de certaines questions épineuses liées à la transformation numérique et d'apprendre de l'expérience de chacun. Il a remercié tous les participants d'avoir assuré le succès du GSR-18. Il a également affirmé sa détermination à promouvoir les Lignes directrices du GSR sur les bonnes pratiques et les travaux menés à l'UIT dans le domaine des politiques et de la réglementation.

M. Michaelides a remercié l'UIT d'avoir organisé la réunion annuelle des associations de régulateurs et d'avoir offert un cadre neutre pour l'échange de connaissances, d'informations et de données d'expériences entre les régulateurs. M. Michaelides a résumé les sujets examinés pendant la réunion, qui, a-t-il reconnu, servait de catalyseur permettant aux associations de régulateurs du monde entier de concrétiser leur vision.

M. Ba a fait le point sur la neuvième réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé et sur le lancement de l'IAGDI, conformément à la Résolution 71 de la CMDT. Pendant les réunions interactives et productives du CRO et de l'IAGDI, les participants sont convenus de travailler dans cinq domaines afin que l'engagement des parties prenantes tende vers la question plus large de la fourniture à tous d'un accès durable à la connectivité. Pour chaque domaine, le groupe a également recensé un certain nombre d'appels à l'action. Les entreprises, les régulateurs et les gouvernements sont encouragés à adopter des mesures concrètes pour garantir la progression du développement durable à l'échelle mondiale. Le groupe précisera les contours de chaque domaine d'action en recherchant les synergies et en tirant parti des cadres d'échanges qu'offre l'UIT comme les Commissions d'études de l'UIT-D, le GCDT et le GSR-19.

S'agissant de la prochaine édition du GSR, M. Sanou a invité les participants à formuler des propositions de thèmes à examiner et a indiqué que les consultations à cet égard seraient ouvertes jusqu'au 30 août 2018 à l'adresse: gsr@itu.int.

S'exprimant au nom du Gouvernement la République de Vanuatu, M. Jackson Miake, Directeur informatique du Bureau du Gouvernement, a officiellement annoncé que l'édition de 2019 du GSR se tiendrait à Vanuatu, du 9 au 12 juillet 2019. M. Miake a remercié l'UIT

de la confiance qu'elle a placée en son pays en acceptant sa proposition d'accueillir le GSR-19 et a invité tous les régulateurs et décideurs de toutes les régions à participer à cette manifestation.

Manifestations thématiques du GSR-18
Réunion des associations de régulateurs (AR)

Président de la réunion des associations de régulateurs de: M. Johannes Gungl, Directeur général de la RTR, Autriche, et Président de l'ORECE pour 2018

Allocution de bienvenue: M. Brahima Sanou, Directeur du BDT, UIT

Exposé de l'UIT: Mme Sofie Maddens et Mme Carmen Prado-Wagner, UIT/BDT

M. Sanou a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié les associations de régulateurs pour leur participation active à la réunion de cette année, organisée pendant le GSR-18. Rappelant la Résolution 48 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT, M. Sanou a reconnu que la réunion des associations de régulateurs est l'un des cadres neutres d'échange de connaissances et de dialogue offerts par l'UIT dans lequel les associations de régulateurs peuvent se pencher sur la question de la coopération et échanger des informations entre associations de régions différentes. Selon lui, cette réunion constitue un outil pour instaurer et entretenir un environnement réglementaire propice, partager des connaissances et des compétences et offrir aux associations de régulateurs un lieu de dialogue inclusif entre collègues, homologues et parties prenantes à l'échelon local, régional et mondial. M. Sanou a reconnu l'importance de ces associations et leur a rappelé qu'elles jouaient un rôle et occupaient une place unique pour faire changer les choses.

Cette année, plus de 50 participants de 14 associations de régulateurs et d'autres organisations internationales (APT, ARCTEL, AREGNET, UAT, ORECE, COMESA, COMTELCA, CRASA, EACO, EMERG, FRATEL, REGULATEL, SATRC et ARTAO) ont participé à la réunion.

L'ordre du jour comportait deux points:

Point 1: Présentation des projets et des activités majeurs de chaque association de régulateurs

Les associations de régulateurs ont pris la parole pour donner des informations sur leurs activités et leurs projets. Toutes les présentations seront mises à disposition sur la page web de la réunion des associations de régulateurs pour 2018.

Point 2: Discussion sur les domaines dans lesquels un échange d'informations pourrait être envisagé, en particulier le partage de l'infrastructure

Faisant suite à la demande formulée l'année précédente par les associations de régulateurs afin que l'UIT crée un portail pour ces associations, sur lequel on pourrait trouver les exposés présentés lors de leurs réunions, ainsi que des rapports et des liens vers leurs rapports et leurs activités, le BDT de l'UIT a présenté un projet de portail, ainsi que d'autres portails présentant un intérêt pour les associations de régulateurs (IMR, économie numérique, qualité de service et futur portail sur le partage de l'infrastructure).

L'ORECE a également présenté des informations sur un rapport récent relatif au partage de l'infrastructure, qui comprend une analyse préliminaire des conditions de partage de l'infrastructure qui sont actuellement mises en oeuvre sur les marchés de divers pays européens. Ce rapport marque une première étape en vue d'identifier des bonnes pratiques concernant les conditions de partage de l'infrastructure mobile et de définir une position commune de l'ORECE sur le partage. L'objectif est de faciliter l'amélioration de la connectivité mobile sur les marchés européens, en particulier dans le contexte du déploiement des réseaux 5G, tout en protégeant et en encourageant la concurrence.

Les participants ont reconnu l'importance d'échanger des informations sur des questions réglementaires, notamment concernant le partage de l'infrastructure, et ont appelé de leurs voeux un échange d'informations à ce sujet, qui pourrait avoir lieu grâce au portail de l'UIT sur les réunions des associations de régulateurs qui sera mis en service prochainement.

Réunion des Directeurs de la réglementation (CRO) et du Groupe consultatif de professionnels chargés des questions de développement (IAGDI)

Conformément à la Résolution 71 de la CMDT, la première réunion de l'IAGDI a eu lieu, pendant le GSR-18, conjointement à la neuvième réunion des Directeurs de la réglementation du secteur privé. Cette réunion a été animée par M. Bocar Ba, Président-Directeur général du SAMENA Telecommunications Council et Président du CRO. Les participants à cette réunion, qui a réuni plus de 100 hauts responsables du secteur privé ainsi que des représentants du secteur public et d'établissements universitaires, sont convenus qu'il était essentiel de promouvoir l'accès à la connectivité pour tous de manière durable afin de favoriser l'inclusion et la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les participants ont indiqué qu'il est fondamental d'adopter une approche fondée sur un engagement multi-parties prenantes pour parvenir à la connectivité pour tous, de tirer parti du potentiel des nouvelles technologies et de mettre en place un cadre de collaboration et de coopération intersectorielles efficace pour permettre l'apparition de nouveaux modèles commerciaux si l'on veut obtenir des résultats dans les domaines suivants:

- Déploiement d'une infrastructure ubiquitaire.
- Essor de l'adoption et du taux d'utilisation du large bande.
- Création d'un environnement favorable à l'innovation.

Pour chaque domaine, les participants ont également recensé plusieurs mesures que les entreprises, en collaboration avec les régulateurs et les gouvernements, sont encouragées à adopter et à mettre en oeuvre pour promouvoir le développement durable.

Les participants préciseront les contours de chaque domaine d'action en recherchant les synergies et en tirant parti des cadres existants, notamment ITU Telecom World et les Commissions

d'études de l'UIT-D, et en contribuant aux travaux du GCDT et du GSR-19.

Le document final de la réunion CRO/IAGDI ainsi que l'appel à l'action sont disponibles en ligne et les Membres de l'UIT sont invités à participer et à contribuer aux travaux de ces groupes.

Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire

Le Colloque mondial des régulateurs (GSR-18) a donné aux décideurs, aux régulateurs et aux acteurs du secteur privé une occasion précieuse de débattre du rôle qu'ils jouent dans le développement technologique et de la façon dont les politiques en matière de réglementation peuvent libérer le potentiel de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets. Le secteur des TIC joue un rôle central dans les interactions professionnelles, récréatives et sociales auxquelles nous prenons tous part. D'ici à 2020, on estime que 95 pour cent des données seront constituées de vidéos ou d'images et la 5G devrait être un support important pour aider à leur prise en charge. La rapidité sera essentielle car de nombreux services exigeront des réponses instantanées. La question sera d'autant plus complexe en raison des exigences de cybersécurité de prochaine génération à mettre en oeuvre pour garantir la fiabilité et la protection des données.

Toutes les parties prenantes ont expliqué leur point de vue sur la tendance actuelle où les dispositifs sont de plus en plus connectés et sur la nécessité de définir clairement les concepts liés à l'intelligence artificielle et à l'Internet des objets. Les participants sont convenus de l'importance de la cybersécurité et de la nécessité de mettre en place des solutions intégrées dans les nouveaux réseaux plutôt que d'ajouter cette fonctionnalité sous la forme d'un élément périphérique venant en plus des systèmes prêts à l'emploi. Ils sont également convenus qu'il était préférable de prévenir, de détecter et d'anticiper les cybermenaces plutôt que de se concentrer sur l'atténuation des effets des cyberattaques. Pendant les discussions, les participants ont soulevé et évoqué certaines inquiétudes concernant le respect de la vie privée et les ressources humaines (par exemple, risque de destructions d'emplois dues à l'utilisation de robots et à l'automatisation, nouveaux besoins en matière d'éducation et de formation en vue de développer les compétences numériques, etc.). De plus les participants sont convenus que des compétences supplémentaires doivent être développées et mises en pratique afin d'avoir un aperçu global des cadres technique, éthique et juridique – ou de pouvoir constater les lacunes en la matière – dans le domaine de la cybersécurité.

La discussion a également porté sur des questions liées à la confidentialité dans le contexte de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets, notamment sur des considérations relatives à l'application du nouveau Règlement général sur la protection des données (GDPR) dans l'Union européenne. La confidentialité est une question majeure dans le contexte de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets, car ces technologies ont besoin d'une grande quantité de données, ce qui soulève des interrogations quant à leur utilisation équitable et appropriée. Or, les principes de confidentialité et de cybersécurité applicables à l'intelligence artificielle peuvent diverger. Le GDPR vise à donner aux consommateurs les moyens d'avoir le contrôle sur la confidentialité de leurs données. D'un point de vue commercial, la confidentialité est la pierre angulaire de la confiance entre les consommateurs et les entreprises.

En conclusion, les participants ont préconisé une approche transversale de la cybersécurité qui dépasse la dimension technologique. De nouvelles problématiques doivent être traitées dans le cadre d'une approche globale, en se concentrant également sur l'intégration des compétences numériques dans les programmes universitaires et en faisant mieux connaître les enjeux de sécurité et de confidentialité liés à l'intelligence artificielle et à l'Internet des objets. Les participants ont mis en avant la nécessité d'instaurer une collaboration constructive et tournée vers l'avenir entre les organismes gouvernementaux, les entreprises technologiques, les opérateurs et les fournisseurs de services, les fabricants et les acteurs de tous les secteurs économiques. Ils ont notamment émis l'idée qu'un groupe spécial multi-parties prenantes sur l'intelligence numérique pourrait être créé en vue de renforcer les capacités liées aux stratégies numériques et à leur application en fonction des régions, du niveau de développement des pays et des cultures.

LIGNES DIRECTRICES DU GSR-18 SUR LES BONNES PRATIQUES RELATIVES AUX NOUVELLES FRONTIÈRES RÉGLEMENTAIRES POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le passage au "tout numérique" entraîne actuellement des changements profonds et de plus en plus nombreux dans les sociétés et les économies et bouleverse de nombreux secteurs avec ce que l'on appelle la 4ème révolution industrielle. Parallèlement, la réglementation des TIC évolue partout dans le monde depuis dix ans et se transforme progressivement. En tant que régulateurs, nous devons suivre le rythme du progrès technologique, nous pencher sur les nouveaux horizons réglementaires et mettre en place les bases grâce auxquelles la transformation numérique tiendra toutes ses promesses. Il est indispensable d'être préparé à la transformation numérique et à l'avènement des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT), les communications de machine à machine (M2M) et la 5G.

Nous, régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2018, reconnaissons que des approches politiques et réglementaires souples et innovantes peuvent appuyer et encourager la transformation numérique. Les bonnes pratiques à cet égard nous permettront de nous adapter à l'environnement en évolution constante et de répondre à la nécessité de tous les instants de disposer d'une infrastructure TIC sûre et fiable, ainsi que de modes d'accès et de fourniture financièrement abordables pour les services numériques, tout en protégeant les consommateurs et en maintenant la confiance dans les TIC.

Nous avons donc défini et approuvé les présentes lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en matière réglementaire relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.

I Encourager l'utilisation du potentiel des technologies émergentes au service de la transformation numérique

Le progrès technologique est à l'origine de nouveaux phénomènes sociaux et de nouveaux modèles économiques qui ont des répercussions sur tous les aspects de nos vies personnelles et professionnelles – et remettent en cause les conceptions traditionnelles de la réglementation. Les communications M2M, l'informatique en nuage, la 5G, l'intelligence artificielle et l'Internet des objets sont autant de nouvelles technologies qui apportent toutes de nouvelles transformations profondes. Conscients du potentiel qu'offrent les technologies émergentes et des incidences que les cadres politiques et réglementaires peuvent avoir sur leur succès, les régulateurs devraient encourager la mise en place d'un modèle réglementaire repoussant les frontières et rendant possible la transformation numérique. Par conséquent, nous demandons:

- qu'un cadre adaptatif applicable à un écosystème numérique innovant soit mis en oeuvre grâce à des approches politiques et réglementaires souples, peu contraignantes, multisectorielles, prospectives, neutres et transparentes;

- que des mesures politiques et réglementaires soient encouragées afin de faciliter le déploiement et l'utilisation de technologies émergentes pour garantir une infrastructure et des services numériques financièrement abordables, notamment dans les domaines du partage d'infrastructures, de l'interconnectivité, de la qualité de service et de l'utilisation efficace du spectre;

- que l'on réfléchisse à ce qu'est l'environnement propice aux technologies émergentes, y compris selon qu'il conviendra et dans le cadre de nos mandats respectifs, à des questions comme les droits de propriété intellectuelle (DPI), l'intelligence artificielle

(IA), l'investissement, la création d'emplois, la cybersécurité et la neutralité technologique;

- que l'on se penche sur le modèle commercial et le modèle d'investissement pour la 5G, ainsi que sur les mesures réglementaires et politiques propices connexes, sachant que l'on s'attend à ce que la 5G contribue à la poursuite de l'évolution des économies numériques, en favorisant la croissance économique, en améliorant la qualité de vie des habitants et en créant de nouveaux débouchés commerciaux;

- qu'il soit réaffirmé que l'accès aux ressources limitées (par exemple aux fréquences, aux numéros de téléphone, aux adresses IP) est essentiel pour offrir des service de communication efficaces et innovants; en outre, il est important de conserver des règles et des procédures offrant une souplesse suffisante pour permettre l'innovation, afin qu'il soit possible d'imaginer, de mettre au point, de tester et de déployer de nouvelles utilisations et de nouvelles technologies;

- que des travaux de recherche axés sur les TIC soient intégrés dans nos activités, dans le cadre d'une étroite collaboration et de partenariats avec les milieux universitaires et des instituts de recherche;

- que des espaces d'innovation soient créés pour ouvrir des perspectives aux jeunes, encourager la mise au point de solutions innovantes en matière de TIC et favoriser le développement d'une communauté d'entrepreneurs et de mentors;

- qu'il soit reconnu que les technologies émergentes appellent en outre des mesures pour continuer à renforcer les compétences numériques des personnes, non seulement des consommateurs mais aussi des citoyens;

- que les mécanismes adéquats soient définis pour faire face aux menaces et aux cyberattaques, y compris avec la mise en place d'un service d'alerte avancée et la création d'équipes d'intervention en cas d'urgence en matière de cybersécurité (CERT);

- de renforcer la confiance des consommateurs dans l'économie numérique, tout en protégeant les investissements existants (réseaux, systèmes, applications et contenus).

Nous rappelons et confirmons à nouveau l'importance de ces mesures et incitations, telles qu'elles ont été présentées dans les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques formulées précédemment par le GSR.

II Modèles économiques et modèles d'investissement à l'appui de la transformation numérique

Un cadre politique et réglementaire favorable à l'investissement est nécessaire pour appuyer la transformation numérique, dont les effets se font sentir dans toutes les branches d'activité et ont des répercussions sur les marchés dans tous les secteurs.

Nous réitérons la nécessité de concevoir une vision politique à long terme afin de **garantir la prévisibilité et la certitude réglementaire** qui sont nécessaires pour **encourager** des modèles **économiques** et des modèles **d'investissement** et assurer la connectivité pour tous les cas d'utilisation. Par conséquent, les régulateurs et les décideurs doivent travailler ensemble en amont en vue:

- de promouvoir des politiques qui encouragent à la fois **l'innovation et une concurrence efficace entre les acteurs du secteur** dans l'écosystème et appuient également la **protection des consommateurs**;

- de faire respecter le droit de la concurrence, ou de collaborer pour faire appliquer ce droit, afin de veiller à ce que les fournisseurs de services respectent toutes les règles d'une concurrence saine et loyale;

- d'envisager des **réformes et des approches économiques favorables à l'investissement à l'intention des différents acteurs de la chaîne de valeur**, pour aider à favoriser l'investissement dans l'infrastructure et à accroître l'activité économique dans toutes les branches d'activités et tous les secteurs, favorisant ainsi une hausse de la demande dans le domaine des TIC et la progression de leur utilisation;

- **de renforcer les bases de l'écosystème numérique, en se penchant sur les principes de collaboration intersectorielle**, mais aussi **de concurrence, de convergence et de simplification administrative**; par ailleurs, de s'efforcer de permettre l'accès au marché dans l'ensemble de la chaîne de valeur, d'encourager des modèles économiques et des modèles d'investissement innovants et pérennes et d'identifier des mesures d'incitation économiques propres à appuyer la transformation numérique;

- **d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) en réduisant les obstacles à l'entrée** liés au régime d'octroi de licences et aux politiques fiscales, tout en appuyant un environnement propice au développement des PME grâce à la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) et à l'adoption de mesures d'incitation économiques qui sont essentielles pour le développement des entreprises;

- de faire prendre conscience que **la transformation numérique crée de nombreux avantages pour la société et que son adoption améliore la productivité et renforce la concurrence**, et qu'il ne faut en aucun cas voir dans ce phénomène une menace pour la sécurité de l'emploi;

- d'encourager l'adoption et l'utilisation efficace des services numériques partout dans un pays, en particulier **dans les zones rurales et isolées**, grâce à des mesures d'incitation qui soient intéressantes à la fois pour le secteur public et le secteur privé;

- de mettre en place les dispositions réglementaires et les mesures et programmes en faveur de la connectivité adéquats **pour encourager le partage de l'infrastructure et du spectre et améliorer la couverture et la qualité de fonctionnement des réseaux au niveau national** afin que les utilisateurs finals puissent utiliser les technologies et services numériques avec un accès rapide et fiable, compte tenu de la connectivité hertzienne, des risques d'incompatibilité entre les systèmes hertziens et des installations utilisées pour le déploiement de réseaux IoT;

- **de favoriser des tarifs justes, non discriminatoires et abordables**, tout en maintenant une concurrence saine entre les fournisseurs de réseaux;

- d'encourager la mise au point de **technologies dans le domaine des mégadonnées pour le stockage et la transmission des informations** dans de grands centres de données publics/nationaux afin de faciliter l'accès aux données pour promouvoir le développement de nouveaux services et de nouvelles applications numériques et garantir le traitement juste et équitable des acteurs du marché des télécommunications/TIC et des fournisseurs de services OTT.

III Approches politiques et réglementaires pour garantir la poursuite de l'innovation et du progrès

Au milieu de l'effervescence technologique à laquelle on assiste depuis dix ans, de nouvelles technologies, de nouveaux acteurs et de modèles économiques arrivent rapidement à maturité. Des mesures proactives et des échanges avec tous les acteurs de la chaîne de valeur du secteur (start-up, pôles de compétitivité, fabricants, opérateurs, mais aussi utilisateurs) sont indispensables pour dynamiser le nouvel écosystème numérique qui se fait jour. Les cadres politiques et réglementaires applicables aux TIC doivent être modernes, souples, incitatifs et axés sur le marché pour appuyer la transformation numérique dans tous les secteurs et dans toutes les régions. La nouvelle génération de mesures et d'outils de réglementation des TIC fondée sur la collaboration ouvre de nouvelles perspectives pour les régulateurs et les décideurs, alors même qu'ils s'efforcent de concrétiser au mieux toutes les possibilités qu'offre la transformation numérique.

Nous sommes convaincus qu'un examen attentif est nécessaire afin de faire en sorte que les approches politiques et réglementaires adoptées ne constituent pas un frein à l'innovation et au progrès de demain, tout en protégeant les consommateurs et en offrant une connectivité à ceux qui ne sont pas encore connectés. Pour ce faire, nous, régulateurs participant au Colloque

mondial des régulateurs de 2018, sommes convaincus qu'il est nécessaire:

- d'envisager de mettre en place des **mesures novatrices et originales** par exemple:
  - des "bacs à sable" réglementaires pour les entreprises qui souhaitent tester une technologie émergente ou un service innovant sans être assujetties à tous les règlements qui devraient normalement s'appliquer;
  - des interfaces "start-up et expérimentation" pour aider les start-up, les entreprises et communautés dans leurs initiatives expérimentales;
  - des projets pilotes dans le domaine de la 5G pour obtenir des premiers retours pour pouvoir réfléchir aux futures attributions de fréquences et à leur conception, tout en favorisant l'adoption des services, en définissant des cas d'utilisation précis et en évaluant les difficultés que poseront demain les technologies émergentes dans la réalité;
- de promouvoir le renforcement de la **participation et de la consultation du public dans le cadre du processus réglementaire** grâce à la réglementation par les données, qui repose sur les informations et les observations des acteurs du numérique et des utilisateurs, en fournissant aux citoyens et aux parties prenantes les informations les plus détaillées et les plus transparentes et en permettant la consultation du public et sa participation au processus décisionnel dans le domaine de la réglementation, afin de compléter les outils traditionnels du régulateur;
- d'établir des mécanismes efficaces de coopération dans l'ensemble des secteurs afin de promouvoir la mise au point de services utilisant les technologies les plus modernes, comme le commerce électronique, les services bancaires en ligne et la cybersanté, y compris avec les autorités de protection des consommateurs, les fournisseurs de services et les autres organismes concernés aux niveaux national, régional et international;
- d'examiner, selon qu'il conviendra et dans le cadre de notre mandat, les cadres nécessaires pour garantir **la confidentialité et la sécurité** des données des organismes publics, des entreprises et des consommateurs, afin que les parties prenantes soient dûment informées des problèmes de sécurité et de protection de la vie privée que pourraient leur poser les services en ligne et aient accès à des informations mises à jour et justes sur les services et les applications qu'elles utilisent (y compris concernant la fiabilité, le débit, la qualité de service et la gestion du trafic de données).

Union internationale des télécommunications
Bureau de Développement des Télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Publié en Suisse
Genève, 2018